

Parc national  
des Calanques

# La Calanquaise

Lettre d'information du Parc national  
n° 6 • automne - hiver 2015

La mer, des trésors insoupçonnés...



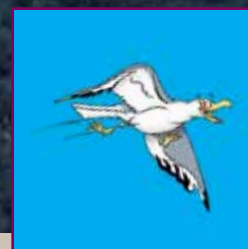
Les Hommes



La Nature



La Culture



Le Coin des minots





L'équipe travaillant sur le Plan de paysage, entourant Laure-Agnès Caradec (présidente de l'AgAM) et Didier Réault (les 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> personnes en partant de la droite)

## Quels paysages voulons-nous pour les Calanques ?

L'une des particularités du Parc national des Calanques est l'interdépendance des espaces de massif, des masses d'eau et des systèmes urbains. Les enjeux et les missions du Parc national sont aujourd'hui de considérer ces espaces marins et terrestres comme un seul territoire interdépendant et de permettre leur bonne coexistence avec la métropole, afin de valoriser et faire perdurer dans le temps un territoire de qualité. C'est dans cet esprit que le Parc national et l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise se sont associés dans un appel à projet du Ministère de l'Ecologie en 2013 pour établir un plan de paysage du territoire du Parc national. L'ambition est de mettre la qualité paysagère des espaces gérés par l'Homme en cohérence avec la qualité exceptionnelle des paysages du Parc national des Calanques. •

## Visite présidentielle

Dans le cadre d'une visite d'Etat en France, le Président des Etats-Unis du Mexique, Enrique Peña Nieto, a fait escale à Marseille le 15 juillet dernier aux côtés du Président de la République française, François Hollande. Si ce déplacement officiel a été largement consacré aux relations d'amitiés franco-mexicaines et aux intérêts économiques des deux pays, il comportait aussi une séquence dédiée aux enjeux environnementaux avec la visite du Parc national des Calanques par les deux présidents. •

## Concilier protection environnementale et développement économique



François Bland, Jean-François Brande, vice-président de la CCI Marseille-Provence, et Didier Réault

## Les plongeurs au rendez-vous pour protéger la mer



François Bland (directeur du Parc national), Frédéric Fedorowsky (président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatique des Bouches du Rhône), Didier Réault (président du conseil d'administration du Parc national) et Jean-Claude Jonac (président du comité départemental 13 de la FFESSM)

La 12<sup>e</sup> édition « Des espèces qui comptent » a été marquée par la signature de la convention de partenariat entre le Comité départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) et le Parc national des Calanques, le 19 septembre dernier. L'objectif de cette convention est de promouvoir un développement durable des activités subaquatiques en sensibilisant les pratiquants à la richesse et la fragilité des

écosystèmes marins du Parc. Il s'agit aussi de permettre à ces amateurs passionnés de contribuer aux objectifs du Parc, notamment par la mise en œuvre d'actions de sciences participatives. •

La Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et le Parc national ont renforcé leur partenariat par la signature d'une convention le 13 octobre dernier. Celle-ci vise à mettre en œuvre un programme d'actions conciliant développement économique et respect des patrimoines et des usages. •





## « Le paysage, l'affaire de tous »

Quels paysages voulons-nous pour les Calanques ? Tel est le thème du séminaire qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes à Cassis en novembre dernier dans le cadre de l'élaboration d'un plan de

paysage du Parc national des Calanques, que notre établissement public pilote avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM). Habitants, gestionnaires des espaces naturels, services techniques des villes, usagers, associations et professionnels ont ensemble fait un retour sur la dizaine d'ateliers de terrain autour du paysage de nos calanques pour en tracer des perspectives. Car le paysage, c'est l'affaire de tous.

L'élaboration de ce plan de paysage est le fruit d'un choix concerté, visant à planifier les actions pour mieux aménager le territoire, pour conduire une gestion fine des espaces naturels, pour supprimer les points noirs, et pour valoriser ce Monument naturel que représente le Parc national des Calanques.

Le constat ne fait pas débat : le patrimoine paysager de nos Calanques représente un capital exceptionnel, par sa diversité et sa qualité. Au cœur de la nature ou en frange urbaine, les paysages de notre territoire contribuent fortement à **l'image et l'attractivité de notre Métropole**, de chacune de nos villes, Marseille, Cassis, La Ciotat, La Penne-sur-Huveaune et à **la qualité de vie qu'ils offrent aux habitants**.

Et ils sont aussi **des paysages de notre quotidien** sur un territoire composite : celui des villes, de vignobles, de routes, de falaises blanches, de sentiers, du littoral, d'archipels, de grands fonds marins... où l'Homme a pris racine, habitant, travaillant ou arpentant ce vaste territoire depuis des millénaires.

Notre risque à tous, c'est que ces paysages s'abîment, se dégradent voire disparaissent pour certains.

Car les **paysages sont vivants**. Ils se transforment rapidement sous l'impulsion des activités, de la démographie, de la fréquentation, des capacités techniques nouvelles. C'est dans le périurbain, disons-le, que les aménagements mal maîtrisés sont les plus visibles, même si d'autres secteurs sont aussi sensibles, comme les principales portes d'entrée du Parc national.

Les enjeux sociaux, culturels et économiques des paysages sont quant à eux considérables. Leur valeur sociale est certainement sous-estimée et la richesse économique qu'ils apportent mérite d'être mieux valorisée.

Notre démarche prend tout son sens avec ce premier plan de paysage du Parc national, pour construire notre action collective avec nos partenaires, pour accompagner la transformation vers une grande métropole urbaine et côtière, à laquelle le Parc national apportera à l'évidence une grande part d'attractivité et d'identité. ●

**Didier Réault**  
Président du conseil d'administration

- 2 Arrêt sur image
- 3 Edito
- 4 > 5 Le Parc prend sa marque
- 6 Les gardes-moniteurs vous accueillent
- 7 Amis plongeurs, adhérez à la charte
- 8 > 9 Panorama biodiversité
- 10 > 11 A la loupe : le corb, l'élégant
- 12 Culture : sur les pas de Michel Simon
- 13 La Parole à Philippe Richaud, photographe
- 14 > 15 Le coin des minots
- 16 L'écho des Calanques

La Calanquaise : lettre d'information du Parc national des Calanques téléchargeable sur le site [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)  
Directeur de la publication : François Bland • Coordination : Laurence Delachaux • Rédaction : Parc national des Calanques • Conception graphique et mise en page : Desiderata • Photos : Parc national des Calanques, à l'exception de celles où figurent un copyright / Photos de couverture : Plongeur et corbs © Sandrine Ruitton et Jo Harmelin Posidonie © F. Launette/DTN - Michel Simon © Fond photographique Les Amis de Michel Simon • Illustrations : Bernard Nicolas • Impression : Spotimprimerie • Contact : Parc national des Calanques - Impasse Paradou - Bâtiment A4 13009 Marseille • Courriel : [contact@calanques-parcnational.fr](mailto:contact@calanques-parcnational.fr) • Site : [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr) • Dépôt légal : novembre 2015 - ISSN : 2263-3154 • Ce magazine est imprimé sur papier écologique certifié PEFC





# Les Parcs nationaux prennent leur marque



**E**n 2015, les parcs nationaux ont créé leur marque commerciale *Esprit parc national* pour fédérer les acteurs de chaque territoire et sensibiliser le consommateur aux produits et services respectueux de l'environnement.

Déclinée dans les 10 parcs nationaux de France, cette marque commerciale a été spécialement créée pour valoriser les produits et services issus d'activités qui préservent la biodiversité. Elle est attribuée à des prestations touristiques (hébergements, sorties découvertes...), ainsi qu'à des produits agro-alimentaires ou artisanaux qui reflètent les valeurs portées par les parcs nationaux depuis plus de 50 ans : l'engagement, l'authenticité, le respect et le partage. « *La marque apporte une vraie plus-value aux acteurs économiques volontaires qui s'engagent dans la préservation et la promotion de nos territoires d'exception*, précise Emilie Drunat, coordinatrice de la marque au Parc national des Calanques. *Par ce biais, nous œuvrons à promouvoir, auprès du grand public, la qualité environnementale de leurs produits, à encourager*

Offrir aux produits une reconnaissance de leur engagement environnemental

l'économie locale et à soutenir les initiatives solidaires. Cette marque témoigne d'une vraie possibilité de conjuguer "économie" et "écologie" pour devenir créateur de valeurs, dans tous les sens du terme ». Si deux chambres d'hôtes sont d'ores et déjà « marquées » depuis l'été dernier dans notre territoire, le Parc national va également déployer la marque aux productions agricoles et à d'autres services touristiques à partir de 2016 : promenade en bateau hybride ou patrimonial, sorties découvertes des patrimoines, miel, vin...

**Comment sont marqués les produits et les services ?**

Pour obtenir la marque *Esprit parc national*, les produits ou services doivent répondre à un cahier des charges très précis spécifique à chaque secteur d'activité. De plus, les prestations doivent être issues ou s'exercer sur le territoire du Parc national. Afin de faire connaître la marque au public, un site internet a été lancé durant l'été 2015, détaillant chaque produit et service marqué, dans chaque parc national. Les professionnels peuvent également y trouver toutes les informations pour entreprendre la démarche d'obtention de la marque.

## Comment sont marqués les produits et les services ?

N'attendez plus pour le consulter. Prêts ? A vos marques !...

En savoir plus : [www.espritparcnational.com](http://www.espritparcnational.com) ●



## Les partenaires de la marque

La marque *Esprit Parc national Calanques* est le fruit d'une collaboration étroite entre l'établissement public du Parc national et ses partenaires attachés au développement d'un tourisme durable sur notre territoire : Bouches-du-Rhône Tourisme, le Comité régional du Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence, la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, les offices de tourisme de Cassis, La Ciotat et Marseille et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.





# Rencontre avec les deux premiers bénéficiaires de la marque

Dans le Parc national des Calanques, la marque *Esprit Parc national* a été lancée en juillet 2015. Pour l'heure, elle a été attribuée à deux hébergements, des chambres d'hôtes situées dans la calanque de Saména, dans le 8e arrondissement de Marseille.

**Christophe Ferrato et sa chambre d'hôtes**

## LA PETITE CALANQUE

« La marque *Esprit parc national* me permet de me différencier d'autres hébergeurs. C'est la reconnaissance officielle des efforts accomplis ! De plus en plus de touristes sont très attentifs à la protection de l'environnement. On passe d'un tourisme de masse à un tourisme durable et raisonné, et c'est une bonne chose. Pour moi, l'attribution de la marque a été un catalyseur en me permettant de réaliser des projets éco-responsables que j'avais en tête, mais que je remettais toujours à plus tard. Par exemple, j'ai remplacé les savons individuels offerts aux clients par des recharges de savons liquides fabriqués à Marseille. La marque me donne aussi la possibilité de délivrer en toute légitimité des messages qui ont du sens, sur la protection de l'environnement » •



Découvrez les chambres d'hôtes *Esprit Parc national* :  
[www.espritparcnational.com](http://www.espritparcnational.com) et  
[www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)

**Vincent Guiffant et sa chambre d'hôtes**

## LA VILLA D'ORIENT

« Le Parc national des Calanques, c'est mon univers. La nature est partout autour de chez moi, exceptionnelle, et je vis ici avec elle et pour elle. C'est l'essence même de ce qu'on peut proposer à nos hôtes et de ce qu'on souhaite partager avec eux. Avec la marque *Esprit parc national*, je me considère comme un ambassadeur du Parc. Je sensibilise mes clients sur les bons gestes et les comportements respectueux de la nature. Aux professionnels qui se posent la question de s'engager dans la démarche de la marque, j'aimerais leur dire que s'associer aux missions d'un Parc national, c'est une grande chance, une belle opportunité, et aussi, la reconnaissance de notre engagement environnemental. Pourquoi s'en priver ? » •







# Les gardes-moniteurs Sentinelles du Parc national des Calanques

**O**bserver, protéger, surveiller, informer et contrôler. C'est ainsi que l'on pourrait résumer en quelques mots la diversité des missions des gardes-moniteurs. Dans le Parc national des Calanques, ils sont désormais au nombre de 15, placés sous l'autorité de 3 chefs de secteur. En 2016, les équipes devraient encore être renforcées.

Dans un Parc national en pleine évolution comme celui des Calanques, les missions des gardes-moniteurs sont multiples. « Nous n'avons pas vraiment de journée type : nos actions sont très diversifiées », se réjouit Lorraine, garde-monitrice travaillant sur le secteur Littoral ouest et archipels. « Moi, ce qui me plaît, c'est de faire partie d'une équipe d'installation de Parc où beaucoup reste encore à faire, et de suivre des dossiers de gestion comme la mise en place des premiers panneaux

d'accueil aménagés sur le terrain », renchérit Jérémie, un autre agent assigné au secteur Interface ville-nature. Partagés entre l'observation naturaliste, la surveillance de terrain, l'information du public et leur mission de police de l'environnement, leurs actions sont en réalité réparties sur « 60% de terrain et 40% de bureau à préparer les protocoles de suivis scientifiques, à traiter les données récoltées, mais aussi à dresser des procès-verbaux suite à des constatations d'infraction », confient-ils.

## Au chevet de la nature

Être exemplaire dans ses missions de garde-moniteur requiert des qualités essentielles : la rigueur, des bonnes connaissances techniques du milieu, en faune et en flore, ainsi qu'une bonne condition physique. Mais protéger le patrimoine remarquable des Calanques nécessite aussi d'être capable d'assumer une fonction de police. Commissionnés et assermentés depuis septembre 2014 en qualité d'inspecteurs de l'environnement, les agents veillent à ce que la réglementation soit appliquée sur le territoire du Parc national. « Un bon sens du contact avec le public est important pour sensibiliser et informer les

« Un bon sens du contact avec le public est important pour informer sur les règles à respecter »

visiteurs sur les règles et sur les pratiques de bonne conduite à adopter. Mais dans le cas de récidive, nous devons tenir un rôle de police, beaucoup moins plaisant », ajoute Jérémie. L'attrait commun faisant l'unanimité chez ses passionnés réside sans nul doute dans le cœur de leur métier : être en contact avec la nature et les hommes qui l'arpentent, et servir une noble cause, celle de protéger un territoire d'exception. Un privilège rare dont ils peuvent être fiers... ●



# Les plongeurs se mobilisent pour protéger leur « capital nature »



Actu

## Comment pratiquer l'activité de plongée en respectant mieux la faune et la flore sous-marine et en adoptant des gestes éco-responsables ?

C'est à cette question que répond la nouvelle charte de bonnes pratiques de la plongée, de la randonnée subaquatique et de l'apnée, élaborée par le Parc national des Calanques avec le concours des collectivités locales, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, des fédérations sportives et des organismes professionnels. Cette charte, dont le projet a par ailleurs été soumis à une vaste consultation menée auprès de tous les pratiquants du Parc à l'automne dernier, sera officiellement lancée début 2016.

*« La grande majorité des usagers a depuis longtemps pris conscience de la nécessité de préserver les fonds marins en adoptant les bons gestes, précise Anne-Laure Clement, chargée de mission au Parc national. Limiter les impacts sur les espèces et leurs milieux tout en respectant les autres usagers est la condition première pour garantir une pratique durable de la plongée. Ces grands principes constituent l'essence même de notre charte sur la plongée ».*

### Promouvoir les bons gestes

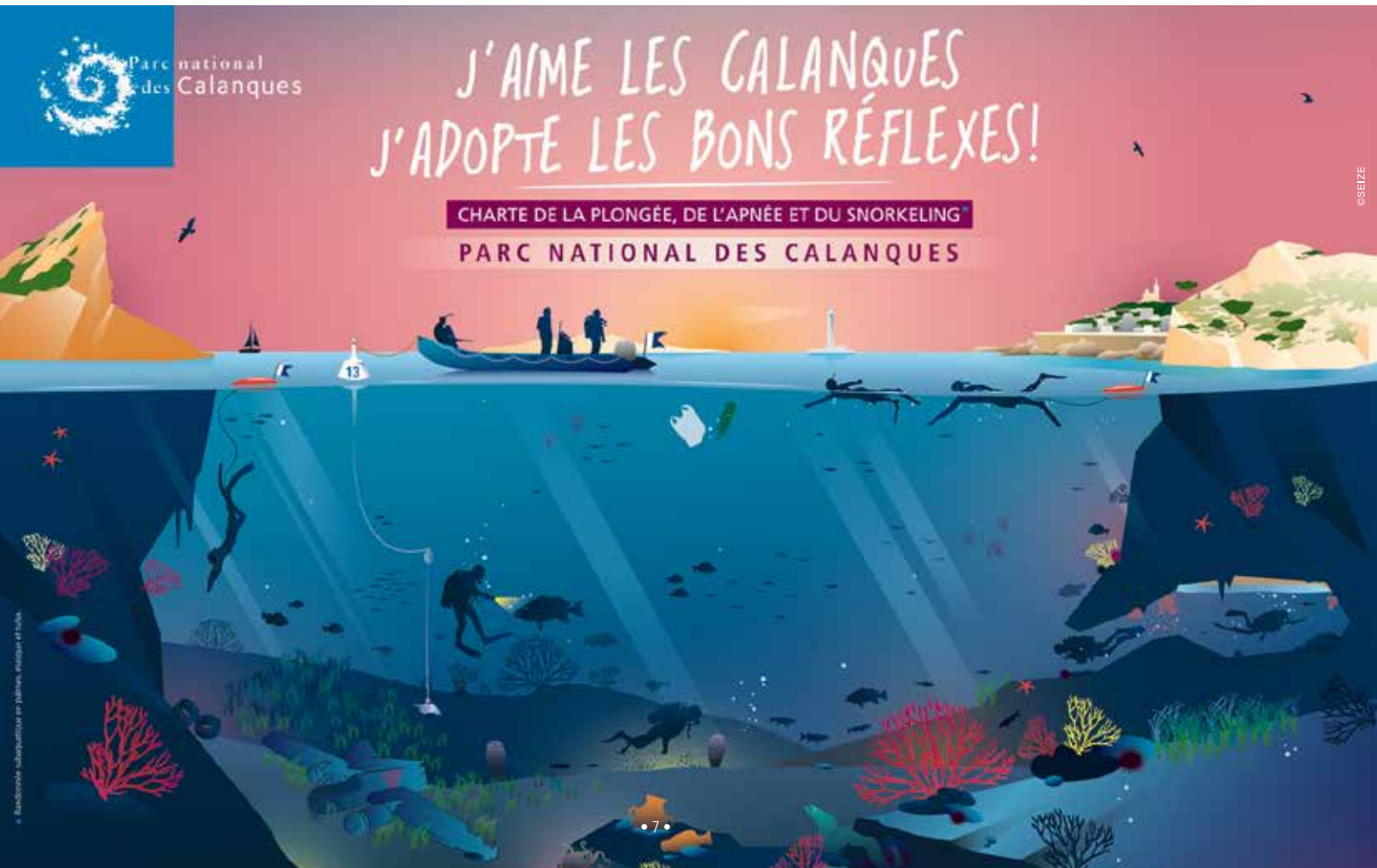
La nouvelle charte de bonnes pratiques, qui englobe les activités de plongée sous-marine, de randonnée subaquatique

et d'apnée, vise à concilier la préservation des fonds marins du Parc national avec le développement des activités socio-économiques autour de ces activités. Basée sur une démarche volontaire, elle permettra à tous les pratiquants qui le souhaitent de s'impliquer auprès du Parc national, de valoriser leur démarche éco-responsable et de contribuer à la bonne gestion de ces usages. Elle s'adressera aussi bien aux structures professionnelles et associatives qu'aux pratiquants individuels.

### La valorisation de l'engagement

Afin de promouvoir la charte et les bons réflexes à adopter, le Parc national va mettre à disposition différents outils de communication (affiches, plaquettes, visuels numériques...) à destination du public, ainsi que des outils réservés aux signataires pour leur permettre de valoriser leur engagement dans la charte. Les signataires de la charte seront également référencés sur le site internet du Parc national. Que vous soyez pratiquant confirmé ou simple amateur, participez vous aussi à la protection de votre « capital nature » en signant la charte ! ●

**Plus d'infos :** [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)



Parc national  
des Calanques

J'AIME LES CALANQUES  
J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES!

CHARTe DE LA PLONGÉE, DE L'APNÉE ET DU SNORKELING

PARC NATIONAL DES CALANQUES



# Le bonheur

Panorama



### Les poumons de la mer

Grâce à la photosynthèse, la posidonie joue un rôle crucial dans le stockage du carbone atmosphérique et l'oxygénation du milieu marin. À 10 m de profondeur, 1 m<sup>2</sup> d'herbier dégage jusqu'à 14 litres d'oxygène par jour. De plus, en filtrant les particules en suspension et le sédiment, la posidonie contribue à l'amélioration de la qualité et de la clarté des eaux.

### Une espèce fragile et menacée

La posidonie a une croissance très lente : elle a besoin d'un siècle pour pousser d'un seul centimètre. C'est pourquoi il est très important d'ancrer en zone sableuse pour éviter tout arrachage de cette plante. La dégradation de la qualité des eaux littorales constitue une autre cause de sa régression.

### La posidonie - *Posidonia oceanica*

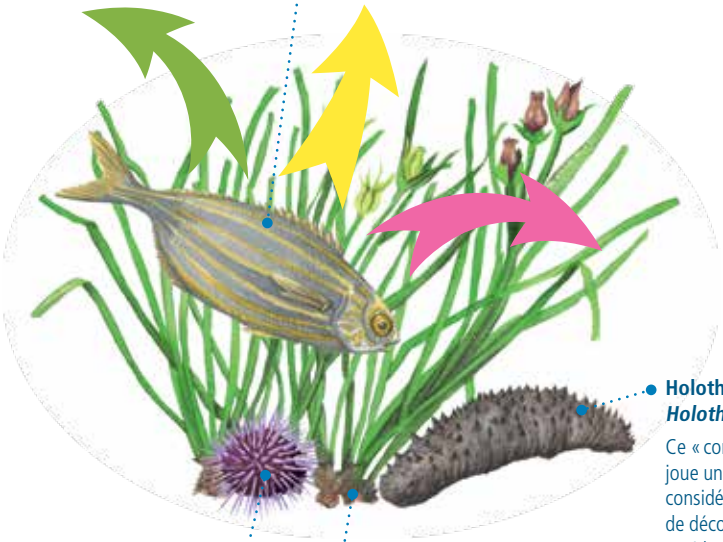
Cette espèce protégée n'est pas une algue, mais une plante marine qui pousse sur des fonds sableux et rocheux jusqu'à environ 35 m de profondeur. Elle possède de longues feuilles en lanière et produit des fleurs qui se transforment en fruits. Les prairies sous-marines de posidonie peuvent atteindre 1,5 m de haut, qui rendent d'innombrables services écologiques.

### Un lieu de vie

De nombreuses espèces utilisent les herbiers de posidonie pour s'y reproduire, pondre leurs œufs et élever leurs petits. D'autres, comme la grande nacre, trouvent refuge entre ses longues feuilles.

### La saupe - *Sarpa salpa*

La posidonie constitue une source de nourriture pour certaines espèces herbivores, comme la saupe. Se déplaçant en banc, ce poisson brote la posidonie avec une telle voracité qu'il peut aller jusqu'à tondre à raz certaines zones d'herbiers !



### Oursin violet *Paracentrotus lividus*

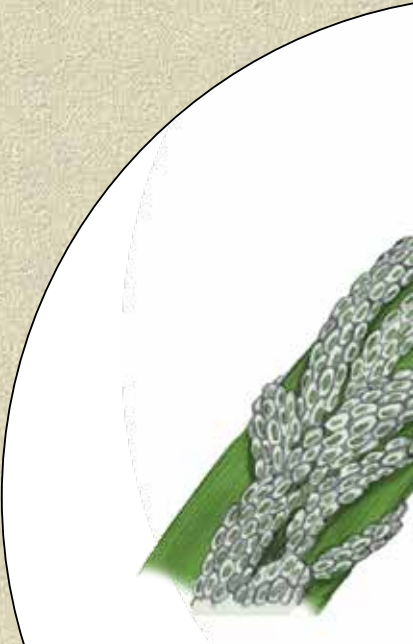
Noctambule, il vit principalement sur les fonds rocheux et dans l'herbier de posidonie qui constitue l'un de ses mets favoris.

### Stabilisateur de fonds

La posidonie permet de stabiliser et fixer les fonds marins grâce à l'entrelacement de ses racines appelées des « rhizomes ».

### Holothurie *Holothuria*

Ce « concombre de mer » joue un rôle écologique considérable dans la chaîne de décomposition de la posidonie. Il digère et traite les sédiments, permettant d'assurer le recyclage de la matière organique contenue dans le sable.





# est dans l'herbier

Le système socio-écologique autour de l'herbier de posidonie

## Des barrages naturels à l'érosion

Les banquettes de posidonie forment des tas compacts et imputrescibles, amenés par les vagues sur les rivages. Ils servent de barrage naturel contre l'érosion.

## La rascasse - *Scorpaena notata*

La bouillabaisse ne peut se concevoir sans elle : ce poisson est très prisé pour la pêche artisanale côtière. Vivant dans les fonds rocheux autour de la posidonie, ce chasseur nocturne est à l'affût d'une bonne dégustation de crustacés et de petits poissons.

## Les inter-relations entre les êtres vivants permettent de :

- Se nourrir
- Se reproduire
- Se protéger
- Assainir l'eau

## Application Donia

Elle permet de visualiser la nature des fonds marins et faciliter les mouillages pour éviter d'ancrer sur les herbiers de posidonie. En savoir plus : [www.donia.fr](http://www.donia.fr)

## La litière

Les feuilles mortes qui se détachent des rhizomes en automne sont peu dégradables. Celles-ci s'accumulent sous la forme de litière au sein de l'herbier ou dans des zones de décantation. Lors des tempêtes hivernales, elles peuvent être exportées vers d'autres écosystèmes (plages ou canyon sous-marin), constituant alors une ressource alimentaire majeure.

## Un support pour de nombreuses espèces

La posidonie sert de support à une multitude d'espèces animales et végétales qui s'y développent. C'est ce qu'on appelle des organismes épiphytes.





# Le corb, chef-d'œuvre de la mer

Une robe aux reflets métalliques chatoyants, semblable à une pièce d'art taillée dans du bronze. C'est ainsi que l'on pourrait décrire cette couleur inimitable appartenant au corb (*Sciaena umbra*). Pouvant vivre jusqu'à 30 ans, les plus gros spécimens peuvent peser 4 kg et mesurer 50 cm. On le trouve le plus souvent en petits groupes sédentaires, dans des eaux peu profondes entourées de posidonie et d'abris sous roche où il aime se réfugier. Noctambule, il se nourrit de petits poissons, mais aussi de crustacés, de mollusques, de vers et parfois d'algues.

## Vulnérable

Son comportement calme et impassible, l'accessibilité de son habitat, mais aussi l'attrait de sa chair et du trophée de ses otolithes (concrétions minérales situées dans l'oreille interne) ont fait du corb une cible de premier choix pour les pêcheurs sous-marins. Face aux pressions liées à la pêche, on observe de surcroît une dynamique de

population (croissance, maturité sexuelle, reproduction) naturellement faible chez cette espèce, contribuant à sa vulnérabilité. Au fil des décennies, le corb est devenu un poisson rare et menacé en dehors des zones protégées.

## Mesures de gestion et de protection

La raréfaction des populations de corbs a conduit l'Etat français à engager des mesures de protection de l'espèce. Depuis 2013, le corb est ainsi protégé par un moratoire : sa pêche est interdite en pêche de loisir. Parallèlement, le Parc national des Calanques participe régulièrement à des opérations de recensement des corbs, notamment dans le cadre de l'opération de sciences participatives « Des espèces qui comptent » (lire page 16). Le retour progressif des individus dans les eaux du Parc national serait un indicateur de la qualité du milieu et surtout un signe que la chaîne alimentaire qui le précède est en bonne santé, le corb étant l'un des prédateurs de plus haut niveau. ●

## Le saviez-vous ?

- ❗ Appelés « pierres d'oreilles », les otolithes, concrétions minérales situées dans l'oreille interne, interviennent dans l'équilibration des poissons osseux.
- ❗ Le nom « corb » lui a été attribué en raison de ses nageoires pelviennes noires surdimensionnées chez les juvéniles, à l'image des ailes de corbeau.
- ❗ Il émet un bruit caractéristique en faisant vibrer sa vessie natatoire, poche interne remplie de gaz située dans l'abdomen.







# La Villa Michel Simon

## Domaine d'un monstre sacré



**Un malheur n'arrive jamais seul. C'est ce qu'avait coutume de dire Michel Simon (1895-1975), faisant allusion à son année de naissance, 1895, qui est aussi celle du cinématographe, invention des frères Lumière.**

**E**n 1946, il acquit sur le chemin du Sémaphore à La Ciotat une vaste propriété, dont une partie est aujourd'hui située en plein cœur du Parc national des Calanques.

### Monstre sacré

S'il se révéla « inclassable », capable de jouer dans tous les registres, du vaudeville à la tragédie, au théâtre comme au cinéma, Michel Simon s'affirma principalement dans la comédie. Avec une virtuosité infinie, cet acteur hors pair du 7<sup>e</sup> art est devenu le héros de films mythiques comme *Boudu sauvé des eaux* de Jean Renoir (1932) ou *Le Vieil homme et l'enfant* de Claude Berri (1967).

### Maison d'un illustre

Michel Simon avait choisi La Ciotat comme lieu de villégiature. C'est ainsi qu'il acquit en 1946 une bastide datant du 18<sup>e</sup> siècle, coiffant une vaste propriété nichée sur la colline. Si la demeure



© Fond photographique Les Amis de Michel Simon

est aujourd'hui en dehors du cœur de Parc (classée en aire optimale d'adhésion), l'immense domaine qui la borde fait partie du Parc national. A l'époque, une salle de cinéma avait été aménagée dans la demeure, permettant aux convives d'apprécier les films en vogue et faisant de cette villa un espace de rencontres et de spectacles. Désertée à sa mort, cette majestueuse propriété a été acquise

par la Ville de La Ciotat en 1990, avec le projet d'y créer une résidence d'écriture pour le cinéma et l'audiovisuel.

### Une reconnaissance nationale

En 2012, le Ministère de la Culture et de la Communication lui a décerné le prestigieux label de Maison des Illustres, qui permet de promouvoir des demeures dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire des personnalités qui les ont habitées. 202 maisons ont déjà été labellisées à ce jour en France, invitant le public à découvrir ou redécouvrir des femmes et des hommes qui se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Pour partir sur les traces de Michel Simon, il vous suffit de pénétrer dans ce magnifique domaine surplombant la mer et de prendre le temps de contempler la beauté des lieux.

### Visite :

la Villa Michel Simon se visite sur rendez-vous en contactant Monica Petit : 06 62 58 34 85

### Pour en savoir plus :

Association « Les Amis de Michel Simon » :  
<http://amichelsimon.free.fr>





# Philippe Richaud

## « Les Calanques, une source d'inspiration absolue »

Philippe Richaud arpente les Calanques depuis toujours. Pas seulement pour se délecter des paysages qui l'entourent... Sa passion consiste à les photographier pour pouvoir témoigner de leur beauté.

### Comment vous est venue la passion pour la photographie ?

J'ai toujours aimé randonner. Pour donner du piment à cette passion, j'en ai ajouté une autre : la photo ! Elle apporte une autre dimension à mes déambulations solitaires, me procure un réel plaisir esthétique. Avant, je rentrais chez moi plein d'images merveilleuses en tête, sans pouvoir les partager. La photo m'a permis de pouvoir témoigner de la magnificence des paysages, d'en restituer la quintessence en me confrontant aux éléments de la nature.

### En quoi les paysages du Parc national vous inspirent-ils ?

C'est un lieu de premier choix par la diversité des paysages, alliant la mer, les îles et la montagne. Les reliefs, la lumière, les couleurs... sont autant d'éléments qui apportent du contraste et de la texture. Au gré des saisons, se succèdent les floraisons qui modifient sans cesse les paysages. Rien n'est figé. Les Calanques sont ma source d'inspiration absolue. Je ne m'en lasse jamais.

### Qu'aimez-vous photographier ?

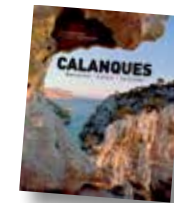
Les paysages sauvages, sans hésiter ! Mais pas uniquement les vues d'ensemble : il suffit parfois de se pencher pour découvrir des détails absolument magnifiques : une pierre coiffée de mousses et de lichens, éclairée par un rayon de soleil, ou bien une fleur chatoyante jaillissant d'un pierrier...

### Quel est le secret pour faire une belle photo ?

Il faut que tous les ingrédients soient réunis : les conditions météo, la position du soleil, la luminosité... et beaucoup de patience ! Il faut être présent au bon moment. La photo n'est pas innée. Il faut s'y intéresser, prendre le temps d'observer, avoir un bon appareil. Personnellement, je travaille avec une chambre grand format, l'ancêtre de la photo. C'est un support argentique qui restitue fidèlement ce que l'œil humain voit, en gommant les déformations.

### Comment résumeriez-vous la photographie ?

La photo, c'est un bonheur absolu... C'est ma vie ! ●



Philippe Richaud a publié le livre Calanques aux éditions Gilletta (textes : Florent Favier).

Une vue panoramique des Calanques et du Cap Canaille, immortalisée par Philippe Richaud



### Info aux professionnels de l'image

Vous souhaitez tourner un film dans le Parc national des Calanques ou enregistrer une séquence de radio ? Les tournages, les prises de vues photos et vidéos, les enregistrements radio et web dans le cadre d'une activité professionnelle ou commerciale nécessitent une autorisation préalable du directeur du Parc national.

Renseignez-vous sur le site web : [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)



Es-tu capable de retrouver les caractéristiques de ces espèces ? Pour t'aider, lis les pages 8 et 9



La saupe **a** •

- 1 Je sors la nuit pour me nourrir
- 2 On m'appelle le « concombre de mer »



L'holothurie **b** •

- 3 Herbivore, je broute la posidonie avec une grande voracité
- 4 J'apporte de l'oxygène à la mer



L'oursin violet **c** •

- 5 Je digère les éléments nutritifs contenus dans le sable pour me nourrir
- 6 De nombreuses espèces se servent de moi pour se nourrir, se reproduire et se cacher de leurs prédateurs



La posidonie **d** •

- 7 Je me déplace en banc, avec tous mes collègues
- 8 Garde à vous ! Mes piquants peuvent faire très mal

Aide Claude la Saupe à retrouver l'herbier de Posidonie







Cacou  
Le goéland



Poulpie  
Le poulpe



Soulèu  
le lézard ocellé

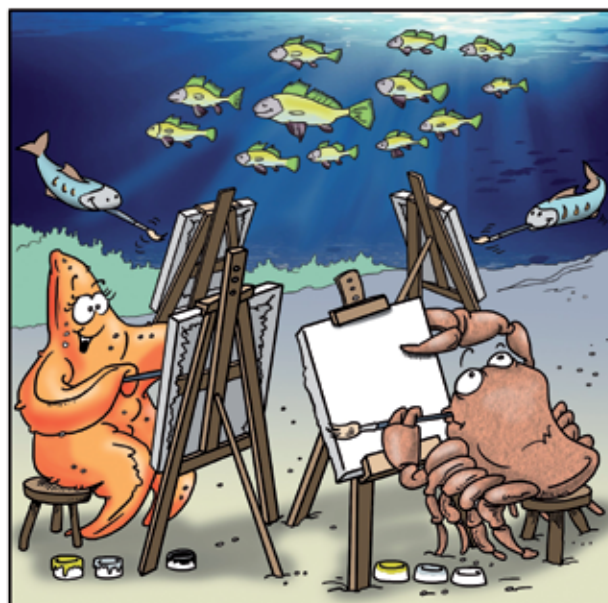


## DES ARTISTES EN HERBE

ET TOI,  
QU'AURAS-TU  
DESSINÉ ?

NOUVELLE LEÇON D'ART PLASTIQUE

LE COURS SE DÉROULE TRANQUILLEMENT...



FIN DE LA SÉANCE : LES ENFANTS PRÉSENTENT LEURS DESSINS.







# COP 21 : le Parc national s'engage

En décembre, la France accueillera la COP21 à Paris, dans l'objectif d'aboutir au premier accord international et contraignant sur le changement climatique. Le Parc national s'engage dans la démarche en déployant différentes actions : des observations scientifiques pour améliorer la connaissance sur les effets du changement climatique, la mise en œuvre de dispositifs pour renforcer la prévention et la lutte contre les incendies, ou encore l'étude de projets favorisant la mobilité douce et durable sur le territoire. En savoir plus sur la COP 21 : [www.cop21.gouv.fr](http://www.cop21.gouv.fr) •

## 1, 2, 3...

127 mérours, 24 corbs et 67 grandes nacres : c'est le bilan de la 12<sup>e</sup> édition « Des espèces qui comptent » qui s'est déroulée en septembre dans le cœur marin du Parc national. Avec une remarquable mobilisation des clubs et de leurs adhérents, cette opération confirme sa place de plus importante manifestation de science participative en France, en milieu subaquatique. •



## La chasse en cœur de Parc

La chasse est autorisée dans le cœur du Parc national, en dehors des zones de tranquillité de la faune sauvage qui représentent environ 51% de la surface du cœur terrestre. Elle est encadrée par une réglementation spécifique, arrêtée par le conseil d'administration du Parc depuis le 7 juillet 2015. La réglementation et les cartes des zones de tranquillité de la faune sauvage sont consultables sur le site internet : [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr) (rubrique Patrimoines remarquables > le patrimoine culturel) •

## Contrat de baie : au cœur des enjeux de la métropole marseillaise

Du Frioul jusqu'à la baie de La Ciotat et de Saint-Cyr, le Parc national couvre 64% du périmètre marin du contrat de baie. Ces espaces sont sous l'influence directe du bassin versant de l'Huveaune, mais aussi du Rhône, et ainsi exposés aux différentes sources de pollutions qu'ils drainent. La réduction de ces pollutions constitue l'objectif central du contrat de baie et l'un des défis majeurs que le Parc national doit relever avec l'appui de ses partenaires, dans une démarche de gestion intégrée des zones côtières. C'est donc tout naturellement que le Parc national s'est activement impliqué dans le processus de concertation de ce contrat, signé le 29 octobre dernier, en tant que maître d'ouvrage ou pilote de 15 actions. Celles-ci s'inscrivent dans divers domaines d'intervention : lutte contre les pollutions, coordination des gestionnaires du littoral, restauration de sites naturels, sensibilisation des usagers...



Pour être informé des actualités du Parc national, restez connecté !

[www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)

